Elections législatives du 4 mars 1973



Fidélité...

Action...

Dévouement...

Efficacité...

« J'ai toujours tenu mes engagements. »

C. PONCELET.

VOSGIENNES, VOSGIENS, MES AMIS,

Le 4 mars prochain, je vous demanderai de me renouveler votre confiance.

VOTRE CONFIANCE ET VOTRE AMITIÉ.

Les obligations parlementaires, surtout lorsque viennent s'y ajouter celles de fonctions ministérielles, sont tellement nombreuses, tellement absorbantes, qu'elles empêchent d'extérioriser parfois, comme on le désirerait, ses sentiments affectifs.

Or, croyez-le, c'est cela qui, au fur et à mesure que passent les années depuis que pour la première fois vous m'avez manifesté votre confiance, c'est cela, dis-je, **qui compte par dessus tout : votre amitié.**

On ne peut rien faire de vraiment utile, de vraiment constructif, si le climat qui s'établit entre électeurs et élus ne repose pas par dessus tout sur l'amitié.

Et c'est cette amitié que je sens autour de moi, et que si souvent vous me manifestez, et que vous m'avez témoigner encore récemment, qui m'encourage à multiplier mes efforts pour vous aider, dans tous les domaines, à vivre une vie meilleure et plus détendue, malgré la crise d'égoïsme qui sévit dans le monde.

Et c'est cette amitié que je vous porte, grandissante au fur et à mesure que se multiplient mes contacts avec vous, QUI M'ATTACHE chaque jour DAVANTAGE à mes compatriotes vosgiens.

Voilà ce que je voulais très simplement vous exprimer avant toute chose.

Et ceci dit, c'est de toutes mes forces, de toute mon énergie, que je poursuivrai, dans le même esprit de service qui m'a toujours animé, l'action entreprise en faveur de notre circonscription. Avec la coopération amicale de tous vos élus, Conseillers Généraux, Maires, Conseillers Municipaux, nous continuerons de lui assurer le développement harmonieux qu'appelle le travail de sa population.

Cette coopération, marquée au coin de la loyauté et de l'efficacité, je dois en remercier tout spécialement notre ami André BOILEAU, dont ma nomination de Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé des Affaires Sociales a entraîné la désignation comme Député de la 3e Circonscription. La qualité de son travail et de ses avis, ne sera pas oubliée. Les motifs, très légitimes, qui l'entraînent à se retirer de la vie publique, n'atténuent pas les regrets que je tiens à lui exprimer au nom de tous.

Faire choix d'un remplaçant n'était pas chose aisée. Je tenais à avoir auprès de moi, un de vos élus, Vosgien de crû, ouvert aux problèmes de ce temps, avec qui je me sente en communauté de pensée. Mon ami Gérard BRAUN, Maire de CORNIMONT, répond à toutes ces exigences. Administrateur confirmé, rompu aux circuits administratifs, élu écouté malgré sa jeunesse, il a su faire de sa commune un modèle de développement méthodique et de gestion à la fois prudente et entreprenante. Je suis assuré que vous ratifierez un choix, dont beaucoup d'entre vous m'ont déjà dit combien ils l'approuvaient.

⁂

Vous m'avez déjà fait confiance. **Je vous dois donc des comptes.** Les voici :

Le total des aides de l'Etat pour nos cinq cantons en ce qui concerne l'éducation, les équipements sociaux, culturels et sportifs, le développement rural et le développement économique, a atteint la somme de 40.109.699 francs, soit plus de 4 milliards d'anciens francs.

En outre, les équipements suivants ont été mis en œuvre ou sont sur le point de l'être :

— 1 lycée — 9 C.E.S. et C.E.G. — 24 classes maternelles — 19 classes primaires — 5 gymnases — 5 piscines.

Quarante autres millions — soit encore une **fois 4 milliards anciens** — ont été affectés à l'entretien, à la construction et à l'amélioration des routes nationales traversant nos cantons.

En cinq ans, nous avons obtenu la création de **4.500 emplois diversifiés,** la construction de **1.374 logements H.L.M.,** la construction du nouvel **hôpital de REMIREMONT**, la multiplication des adductions d'eau potable et des réseaux d'électrification rurale, d'importantes mesures d'amélioration pastorale et d'assainissement rural et de soutien à notre **agriculture,** dont le maintien, rappelons-le, est **indispensable** pour assurer l'expansion de la région.

D'autres réalisations pourraient être citées. Mais ces quelques chiffres **parlent suffisamment** et montrent que dans **tous les domaines une action énergique, sérieuse et persévérante** a été engagée.

Votre Député est entré au Gouvernement le 7 Juillet 1972. Il a reçu, aux côtés du Président Edgar FAURE, la charge de ce secteur capital dans le progrès d'une nation qui est le **secteur social.**

Là aussi, **regardons le bilan.**

En six mois, nous avons mis en œuvre des mesures prioritaires, qui répondent aux besoins des familles. Nous avons appliqué une politique, qui doit permettre aux mères de concilier leur rôle familial et leur activité professionnelle : **allocation de salaire unique rénovée, allocation pour frais de garde, extension de l'allocation logement, affiliation des mères de famille à l'assurance vieillesse,** et, mesure qui porte mon empreinte et à laquelle je m'étais attaché, la **suppression des abattements de zones.** Toutes ces initiatives ont été accompagnées d'un relèvement des allocations familiales de l'ordre de 14 %.

En faveur des veuves, l'âge de l'ouverture du droit à la pension de reversion a **été abaissé de 65 à 55 ans,** tandis que le relèvement de la pension minimum, dont bénéficient les personnes âgées les plus démunies, a porté celle-ci à 4.500 francs par an.

Ce sont désormais les **dix meilleures années de salaire** qui serviront de base au calcul de la pension. La **généralisation progressive des retraites complémentaires** est accélérée par l'adhésion des salariés encore non couverts aux caisses existantes.

Je vous rappelle enfin les mesures nouvelles intervenues en faveur **des handicapés mineurs** et **adultes,** la mensualisation du S.M.I.C., **l'égalité des salaires masculins et féminins, l'allocation spéciale** pour les jeunes travailleurs en attente de leur premier emploi.

⁂

Tel est mon bilan :

Sans orgueil, mais aussi sans fausse modestie, je crois pouvoir informer que ce bilan de mon action en votre faveur **est positif.** Non seulement il est positif, mais il est **porteur d'avenir ;** ce que nous avons fait ensemble permettra de progesser dans le même sens, **le passé est le gage du futur.**

Avec l'aide de mon suppléant et de vos élus locaux, je m'efforcerai de poursuivre l'action pour préserver et améliorer notre cadre de vie.

— Tout d'abord, nous maintiendrons la vie en créant des emplois qualifiés par l'implantation d'industries modernes, en facilitant l'évolution de notre agriculture de montagne pour que les familles rurales connaissent un niveau de vie décent, en mettant en valeur toutes les possibilités que nous offre la nature pour développer le tourisme et faire connaître nos VOSGES.

— Mais aussi nous changerons et continuerons d'améliorer la vie. Le désenclavement de notre région par la construction de routes modernes sera poursuivi. Les équipements de loisirs (stades, piscines, maisons de jeunes), seront complétés. L'avenir de nos enfants sera assuré par l'achèvement d'un réseau complet d'établissements d'enseignement de tous niveaux.

⁂

Le choix qui vous est offert, le 4 mars prochain, est donc simple. Il vous appartient de choisir entre deux types de société dont l'un conduit au totalitarisme égalitaire, avec la collaboration de partenaires vite dépassés, **ou la République et ses libertés,** qu'avec un Gouvernement issu d'un choix démocratique librement consenti, nous voulons continuer à défendre de toute notre âme.

VOSGIENNES, VOSGIENS, joignez-vous à moi et à mon suppléant et ami Gérard BRAUN, pour attester, par votre choix, votre foi confiante dans l'avenir et la prospérité de notre région.

ENSEMBLE, DEMAIN, NOUS CONTINUERONS A AGIR POUR CHANGER LA VIE.

ENSEMBLE, dans le CLIMAT d'AMITIÉ auquel je viens de faire allusion, au début de la présente profession de foi, NOUS RENDRONS CETTE VIE PLUS AGRÉABLE, PLUS FRATERNELLE, PLUS HUMAINE.

Alors, Vosgiennes, Vosgiens, mes Amis : le 4 MARS, PAS d'ABSTENTIONS. **Vous devez voter pour renforcer l'autorité de votre élu qui pourra encore ainsi mieux vous défendre.**

VOTEZ et FAITES VOTER pour une équipe jeune, dynamique et dévouée, une équipe POUR VOUS SERVIR :

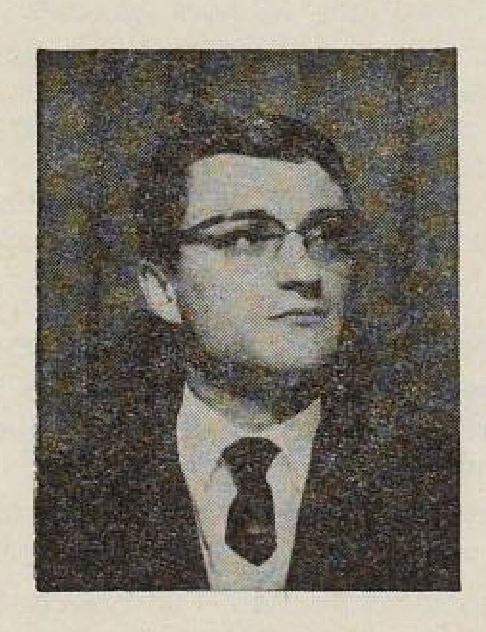


Christian PONCELET

Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat chargé des Affaires Sociales

Conseiller Général des VOSGES

Maire-Adjoint de REMIREMONT



Gérard BRAUN

Suppléant

Maire de CORNIMONT

IMP. LOZ-PERRIN - REMIREMONT